

" HISTOIRE D'UNE COLONIE FÉODALE EN AMÉRIQUE "

Tel est le titre d'une œuvre publiée à Paris par M. E. Rameau, l'auteur sympathique et bien connu de *La France aux Colonies*.

M. Rameau nous a fait l'honneur de nous envoyer l'introduction de son livre, qui n'a pas encore été livré au public, mais dont une partie a paru, il y a quelque temps, dans le *Contemporain*, une des bonnes Revues françaises. Nous nous hâtons d'annoncer cette nouvelle, qui ne trouvera pas un seul indifférent parmi le public canadien et acadien, parmi ceux principalement qui ont lu les ouvrages publiés déjà par le même auteur sur notre histoire.

La partie historique proprement dite, l'ordre des dates, la géographie, les lieux et les personnages, paraissent étudiés avec une scrupuleuse exactitude; l'on y trouve, en outre, un grand nombre de détails importants inconnus de nos historiens; mais le côté saillant de l'ouvrage, c'est la philosophie des relations des causes aux effets, mêlée à des considérations d'économie sociale de la plus haute portée.

Le point de vue où l'auteur se place, du haut duquel il considère, le travail lent, mesuré, réfléchi des populations agricoles au seizième et dix-septième siècle, s'élevant petit à petit sous l'influence d'une idée, d'un projet, d'une espérance, puis, bientôt, laissant leur clocher, le manoir, laissant les rives chéries de la France pour suivre loin, au-delà de l'océan, un seigneur rempli de belles promesses, un bourgeois entreprenant; ce point de vue quant à son premier côté, a échappé à nos historiens Garneau, Ferland et à M. Rameau lui-même dans ses premiers ouvrages, et aussi aux écrivains américains Hildreth et Parkman.

De cette hauteur, où des recherches très-considerables et un esprit naturellement synthétique lui permettent de se maintenir, il nous instruit, il instruit nos historiens.

Dans les causes qui déterminent les courants d'émigration, c'est à peine si nous pouvons éclaircir les questions que nous touchons du doigt. Qui d'entre nos écrivains et nos hommes d'administration a bien résolu le problème anormal de l'immigration française au Canada au dix-neuvième siècle? Anormal en ce sens qu'avec des subventions relativement considérables octroyées par nos gouvernements, avec une organisation coûteuse, des agents d'émigration renforcés de pamphlets à sensation, de réclame et d'articles de journaux, avec des avantages locaux bien définis, des voies de communication excellentes, une civilisation toute française, à l'abri de l'invasion et des guerres intestines, avec le droit de citoyen canadien en perspective, nous ne pouvons guère attirer de ce côté-ci des mers que de rares émigrés français, et encore, pour un grand nombre, malheureusement, du choix le moins recommandable; tandis qu'aux dix-sept et dix-huitième siècles, les immigrants nous arrivaient par milliers, colons aisés, choisis, nos ancêtres enfin.

Écoutez M. Rameau, il nous dira sous quelles conditions et dans quelles circonstances un peuple détache des parties intégrales de sa population pour les transplanter, branches pleines de sève et de vie, sur un sol étranger; prend la substance la plus vigoureuse, la plus rapprochée de son cœur, pour en former un autre peuple plein de vitalité et rempli de sa propre vertu: l'Acadie et le Canada; et nous découvrirons peut-être les causes de l'infériorité de l'émigration contemporaine:

"La colonisation, nous dit-il, fut connue au dix-septième siècle, à peu près comme la colonisation antique qui emmenait avec elle la Cité toute entière, avec sa hiérarchie, ses formes, son personnel organisé; il n'y avait point de rupture de tradition, mais développement de société. Cet ensemble colonisateur était complété par une troisième catégorie de personnes, par le clergé."

Essayez un autre système de colonisation, prenez ici, prenez là, une famille, un individu, déclassé, dissatisfait, facile à s'enflammer au récit des mines d'or et

d'argent, de fortune promptement amassée, mais sans l'idée arrêtée d'une nouvelle patrie à former sur l'image et ressemblance de l'ancienne patrie; d'une petite Troie, souvenir vivant de la grande Troie, et par le nom, et par les liens de la famille, et par les liens domestiques, à chérir et à défendre, et vous arriverez à la colonisation du Mexique, des États-Unis, tel qu'ils se peuplent depuis un siècle, mais jamais votre système ne produira le Canada.

Les peuples, pas plus que les édifices, ne se construisent de matériaux disparates et incompatibles: ils peuvent paraître éclatants, formidables; pendant tout un jour, et dire: Rien sous le soleil n'est aussi grand que nous; mais attendez le moment, attendez l'heure; une pierre se détache à la base, le vent souffle sur la faite, la terre s'ébranle sous les pieds, et toute cette force n'est qu'un amas confus de ruines, cette éternité n'est plus qu'un cadavre que la poussière d'un siècle recouvrira!

M. Rameau pose d'abord cette question: "Quels mobiles ont entraîné dans l'Amérique du Nord les premiers colons européens? Les Espagnols et les Portugais se ruèrent sur des contrées fécondes, où l'existence était facile et dont les richesses métalliques fascinaient les esprits; mais les pays des Alleghany, la vallée de l'Hudson, celle du Saint-Laurent, étaient des régions froides et pauvres, qui ne semblaient promettre à l'homme que le strict nécessaire en échange de beaucoup de labeur."

Ce point de départ le conduit tout droit à la recherche des premières causes. Mais ces causes sont mêlées à toutes les ténèbres qui couvrent encore le fond des institutions féodales; c'est un labyrinthe dans lequel les écrivains de la Révolution ont entassé, ont jeté tant de mensonges, tant de dénigrement, tant d'obscurité, que c'est à peine si les recherches approfondies et les savants écrits des contemporains qui ont étudié cette époque avec un esprit dégagé de préjugés, ont réussi à y faire pénétrer les rayons du jour; c'est le Moyen-Âge, en un mot, que nous avons devant nous et qu'il s'agit d'éclaircir, d'analyser dans son système d'hérarchie sociale, dans ses mœurs, dans ses aspirations, dans son esprit, pour en tirer la philosophie de l'histoire. Tâche difficile, périlleuse, pleine d'écueils et de circuits au milieu desquels plus d'un chercheur s'est heurté, a perdu sa route.

Laissons aller l'auteur, et suivons-le dans le dédale:

Contrairement aux préjugés communément répandus, et que le progrès des études historiques commence à dissiper aujourd'hui, la propriété foncière a été autrefois très-divisée en France et en Europe; on peut même dire qu'elle était plus uniformément, plus raisonnablement divisée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Cette division du sol fut la conséquence de l'affranchissement des serfs du onzième au quatorzième siècle, parce que le serf et la glèbe furent généralement affranchis ensemble. La portion de terre qui était annexée à la famille serva de sa propriété, sous la charge d'une redevance fixe et minime, à laquelle s'ajoutaient quelques certains services déterminés. Telle fut l'origine des rentes censives et de la propriété censitaire, qui était la base même du système féodal (1). Cet état de la propriété constituait partout, pour le tenancier cultivateur, le chez soi, le foyer domestique, ce signe matériel de la famille, de la tradition et de la moralité.

La division du sol ainsi conçue, différait essentiellement de ce morcellement abusif et fortuit que l'on voit de nos jours, développé à l'excès en certains endroits, tandis qu'il fait défaut absolument en maint autre lieu; elle se rapprochait beaucoup, au contraire, de l'idée américaine du *home-stad*. "La propriété du foyer domestique a été un des traits généraux du moyen âge... c'est une des plus fécondes traditions du continent européen, et celle qui assure, en beaucoup de contrées, à chaque famille, riche ou pauvre, la propriété de son habitation; et les institutions qui conservent cette pratique salutaire sont au premier rang parmi celles qui concourent à la prospérité d'une nation." (Le PLAY, *Réforme sociale*.)

Chaque seigneurie, chaque fief petit ou grand, eut dès lors pour dépendances: 1o les domaines et terres appartenant directement au seigneur, et exploités pour son compte en régie ou à moitié; 2o les terres et fermes accensées, appartenant soit à des fondateurs de liberté ancienne, soit aux représentants des serfs affran-

chis. Ces dernières devaient au manoir l'aveu de foi et hommage et une rente foncière qui variait de 1 sol à 5 sols par arpent; elles constituaient ainsi des arrière-fiefs, et absorbaient une grande partie, souvent même la majeure partie du sol; en réalité, c'étaient de véritables propriétés grevées d'une rente foncière, et qui ont été la principale origine de la petite propriété en France. Les unes se subdivisèrent, d'autres s'agglomérèrent suivant les circonstances, mais les choses se perpétuèrent ainsi jusqu'au quinzième siècle, sauf les modifications qu'amenait le cours du temps (2).

Au quinzième siècle, le monde rural, en Europe, était encore ainsi hiérarchisé en trois ou quatre échelons, depuis le cultivateur qui exploitait le sol avec sa famille, jusqu'au seigneur du fief principal, qui lui-même relevait de la couronne. Beaucoup de fermes grandes et petites étaient habitées et exploitées par leurs propriétaires eux-mêmes; et l'on peut dire qu'avant le quinzième siècle, c'était là le fait normal. Mais depuis lors, plusieurs de ces propriétaires ruraux accrurent leur fortune, tandis que d'autre part beaucoup d'artisans, de commerçants et de bourgeois urbains achetèrent des fonds ruraux. La division primitive du sol s'altéra profondément, et un grand nombre de propriétaires furent conduits à affermer leurs héritages, ce qui grossit sensiblement la classe des métayers, qui auparavant étaient l'exception.

Le seigneur de haut parage qui relevait de la couronne recevait donc foi et hommage de tous les châtelains établis sur son fief; ceux-ci recevaient à leur tour foi et hommage de tous les tenanciers d'arrière-fiefs, cultivateurs auxquels leurs ancêtres avaient concédé des terres à cens et à rentes, et parmi ces tenanciers, ceux qui avaient affermé leurs terres recevaient de leurs métayers une part de grains ou le prix du fermage. Dans cet état de choses, chaque habitant de la campagne avait son droit et sa place définie dans l'ordre social, car les simples manouvriers ruraux, n'ayant que leurs bras pour vivre, étaient dans l'origine en nombre très-restreint; on pourrait presque affirmer même qu'il y eut un temps, au moins dans certaines provinces, où chacun, pauvre ou riche, avait un foyer domestique lui appartenant en propre (3).

Cependant, le nombre des simples manouvriers s'accrut de siècle en siècle par les partages, les liquidations successorales (héritage de la famille), par les procès, et enfin par suite de l'inconduite et de la paresse, qui de tout temps fournissent leur contingent à la misère publique; ces manouvriers, premier noyau des prolétaires ruraux, commençaient au seizième siècle à constituer en réalité un échelon de plus dans la population rurale. Or, dans cette série graduée, les manouvriers désiraient devenir métayers; les métayers désiraient devenir tenanciers censitaires, c'est-à-dire propriétaires de quelque une de ces portions du sol inféodées à titre de rente à un fief quelconque; les tenanciers et les bourgeois urbains désiraient plus vivement encore acquérir quelque un de ces arrière-fiefs, dont ils ajoutaient le nom au leur, ou tout au moins à celui de leurs enfants (une grande partie de la noblesse actuelle n'a pas d'autre origine); enfin les seigneurs titulaires d'arrière-fiefs et les bourgeois très-riches cherchaient à s'approprier un fief supérieur, une véritable seigneurie qui, même non titrée, introduisait leur famille dans le monde des gentilshommes (4).

Cette hiérarchie des aspirations avait bien moins pour mobile le désir d'améliorer sa condition matérielle que l'envie démesurée d'accroître sa situation sociale; nous en trouverons de nombreuses preuves dans ces études.

Chacun désirait s'élever dans la hiérarchie sociale, et les plus après dans ce désir étaient ceux qui, de tenanciers censitaires, voulaient devenir gentilshommes. On s'imaginait difficilement aujourd'hui les sacrifices que s'imposait un marchand enrichi pour acheter même un très-petit fief qui lui conférerait la qualité de *seigneur*, avec le nom du terroir à la suite.

Ce furent donc des gentilshommes et des riches bourgeois qui devinrent les promoteurs de l'émigration au dix-septième siècle, dans l'espérance de constituer pour leur famille de grands fiefs, au delà des mers. L'émigration vint alors d'en haut et non pas d'en bas; ce ne fut pas la misère, ni le désir de la fortune, qui poussa les paysans à aller se faire métayers ou tenanciers en Amérique, ce furent les seigneurs qui, ayant obtenu des concessions seigneuriales, vinrent solliciter et engager des familles de cultivateurs à les suivre, afin de peupler leurs fiefs déserts de feudataires et de tenanciers agricoles.

Ces fermiers vinrent de confiance prendre dans le Nouveau-Monde, près du seigneur terrien, la place traditionnelle qu'ils occupaient depuis plusieurs générations. Seulement tout le monde, gentilshommes, bourgeois, paysans, tenanciers, fut en même temps frappé de cette considération, que désormais l'expansion et l'établissement de leurs familles s'opéreraient facilement autour de la maison paternelle, dans les terres désertes et immenses vers lesquelles on se dirigeait. Il y avait donc dans les âmes deux préoccupations essentielles: l'idée féodale, puis l'idée du foyer domestique et de la famille.

(2) Perrin, *de la Richesse*.—Ch. Lomandre, *Exposé de la découverte du registre terrier d'Abbeville en 1313*.—Léopold Delisle. — De Toqueville. — Darest, *Histoire des classes agricoles*.

(3) Voir les chartes d'affranchissement des communes: tous les communes ont leurs maisons, leurs jardins, leurs vignes, etc.—E. Demolins, *Du mouvement communal en France*. Chez Didier.

(4) *Recueil des ordonnances des rois de France*. Ordonnance de saint Louis, t. I, page 127.

Le cadre du tableau étant ainsi tracé, M. Rameau prend pour le remplir l'histoire de la Colonie Acadienne depuis son origine, depuis Pontrincourt jusqu'à la conquête du pays par l'Angleterre, en 1710. Cette histoire se compose de huit chapitres, qui sont autant de points d'observation du haut desquels, à mesure que le panorama des événements se déroule, l'auteur se place pour en expliquer les causes et les liaisons. Au septième chapitre il fait une pause, une revue générale; c'est un coup d'œil jeté sur les diverses colonies répandues dans l'Amérique du Nord, mais principalement sur les colonies anglaises et françaises, la Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-France, qu'il pèse dans une balance bien tenue, et qu'il juge ensuite sur leur mérite moral après les avoir pesées.

Le sommaire du chapitre en donnera une idée:

"Colonies européennes du Nord de l'Amérique.—Études comparées.—Infériorité notable et peu connue du colon anglais.—Si les Canadiens eussent égalé seulement la moitié du nombre des Anglais, toutes les colonies anglaises eussent été conquises dès l'année 1700.—Démonstration par les faits."

Une étude sur le pays faite à ce point de vue, par un écrivain comme M. Rameau et dans des circonstances comme celles que nous traversons, où de tous côtés l'on entend ce cri de détresse: la nationalité française au Canada s'en va, est pour nous un événement dont l'importance n'échappera à personne. La hâte que nous avons, quant à nous personnellement, de voir l'ouvrage en entier, est partagée, nous n'en doutons pas, par tous ceux qui, au Canada comme en Acadie, aiment les études sérieuses qui sont faites sur notre pays.

PASCAL POIRIER.

22 juin 1877.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE A BUCKINGHAM

Il y a eu, cette année, au jour de la fête patronale, un ralliement considérable de nos compatriotes établis dans cette partie du comté d'Ottawa, qui se trouve entre la Gatineau et la Rivière-du-Lièvre.

Coquettement assis sur les deux rives de cette dernière rivière, en regard de plusieurs chutes d'une rare beauté, Buckingham a dû devenir déjà le florissant village qu'on y voit.

La maison Rose, de Québec, et Maclaren, d'Ottawa, y ont construit des moulins importants qui sont alimentés par les plus beaux pouvoirs d'eau qu'il soit possible d'imaginer.

M. Maclaren y construit actuellement une résidence princière qu'il doit habiter cet automne: celle-ci ne le cède en rien aux châteaux de la capitale.

Buckingham est à 18 miles d'Ottawa et à 4 miles des bords de l'Outaouais; mais le chemin de fer du Nord est destiné, l'an prochain, à en faire le lieu de promenade par excellence pour les jours de fête de la capitale fédérale. C'est aux pieds de ces rapides, près de ces eaux qui bouillonnent et répandent partout une douce fraîcheur, que le citadin ira se reposer du *brouhaha* de la ville.

La population de ce joli village est déjà assez considérable pour la faire, peut-être, le point le plus important du grand comté d'Ottawa, à l'exception toutefois de la ville de Hull.

On y a fondé une société nationale, et les citoyens de la Gatineau et de l'Ange-Gardien s'y étaient donné rendez-vous.

Dimanche, il y avait là grande foule, et M. Alfred Evanturel, avocat, et maintenant au ministère des travaux publics, à Ottawa, devait être l'orateur du jour.

Après la messe, durant laquelle le Révd. Messire Michel, curé de l'endroit, fit des exhortations patriotiques, la procession se mit en branle avec ses drapeaux et ses insignes. Le corps de musique de la Pointe-Gatineau en rehaussait l'éclat.

Le spectacle avait quelque chose d'inaccoutumé, et la population entière suivait sur les trottoirs en se précipitant.

Rendu dans un magnifique bocage, on fit halte pour entendre les discours.

M. Evanturel fit un chaleureux et énergique appel à ses compatriotes dans un discours de plus d'une heure. Il insista sur l'importance de réunir les tronçons épars de notre nationalité dans l'immense comté d'Ottawa qui—en territoire—égale la moitié de la France: "Vous êtes, disait l'orateur, la frontière de la province de Québec; vous êtes voisins de la capitale d'une confédération de provinces anglaises à une exception près; vous êtes aux pieds d'un parlement qui discute en anglais; soyez alors les sentinelles avancées de notre nationalité dans cette seule province. C'est en vous ralliant autour du drapeau de votre propre conservation que vous réussirez à conserver votre autonomie